
*Travaux sur la station de pompage
– Zone de l'Empereur –*

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical du SYMA A89 HAUTE CORREZE
VENTADOUR

¤ ¤ ¤ ¤ ¤ ¤

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 17 heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Développement Économique de la Haute Corrèze Ventadour - SYMA A89, dûment convoqué, s'est réuni en Assemblée plénière, à la salle du Conseil, Mairie d'Ussel.

Étaient présents : M. Christophe **ARFEUILLERE**, Haute Corrèze Communauté - M. Pierre **CHEVALIER**, Haute Corrèze Communauté - Mme Jacqueline **CORNELISSEN**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Pierre **SAUGERAS**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Yves **URBAIN**, Haute Corrèze Communauté - M. Charles **FERRE** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Jean **BOINET**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres. - M. François **RATELADE**, Haute Corrèze Communauté. - M. Daniel **ESCURAT**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Claude **BESSEAU**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Jean-Noël **LANOIR**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres.

Étaient excusés : M. Philippe **CARTIER** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Eric **ZIOLY**, Haute Corrèze Communauté - M. Francis **DUBOIS**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Bernard **GAERTNER**, Haute Corrèze Communauté.

Assistaient en outre à la réunion : Mme Christine **COUDERT-MORIN**, Chef de Projet Développement, Conseil Départemental - Mme Delphine **COURBIER**, Directrice Générale des Services, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – Mme. Lucille **BENESTEAU**, Directrice Générale Adjointe, Haute Corrèze Communauté – Mme Tiphaine **WILLOCQ**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Jean-Philippe **ROULLET**, Directeur des Services Techniques, Ussel.



La station de pompage d'eau brute de la Diège qui se situe au Pontabour assurera la desserte en eau industrielle de Panneaux de Corrèze ainsi qu'une partie de la défense incendie du SYMA de la zone de l'Empereur.

Malgré des travaux de maintenance, le site a plus de vingt ans et une partie des réseaux hydrauliques est en très mauvais état.

Une première tranche de travaux est urgente et indispensable car les avaries sont nombreuses obligeant ponctuellement Panneaux de Corrèze à utiliser de l'eau traitée pour le refroidissement, voire plus grave, se retrouver avec ce réseau hors service. D'ailleurs cet été, un incendie a heureusement été circonscrit avec d'autres moyens logistiques par les sapeurs-pompiers lors d'une panne de notre réseau.

Les réparations deviennent de plus en plus compliquées et des renouvellements s'imposent pour assurer la pérennité de cette distribution. Il conviendra aussi, dans un avenir proche, d'envisager également des travaux électriques de cette station ainsi que des améliorations sur la prise d'eau et sur le génie civil du bâtiment de pompage, cette deuxième tranche de travaux pourra faire l'objet d'une programmation financière ultérieure.

L'entreprise Miane et Vinatier assure le suivi de l'entretien de la station de pompage. Il est proposé que ce soit cette entreprise qui réalise les travaux, cette dernière ayant, dans tous les cas, été mise en concurrence avec deux autres entreprises.

Le montant de cette première tranche de travaux s'élève à 85 394,19 € HT (devis ci-joint). Pour prendre en compte les aspects financiers et budgétaires pour ce qui concerne le règlement, il sera envisagé à minima 2 situations.

Il est donc demandé au Comité de bien vouloir délibérer sur l'acceptation de ce devis.



Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision ; et autorise le Président à signer tous documents utiles à cet effet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Christophe ARFEUILLERE

Président



REÇU LE
13 DEC. 2023
SOUS-PRÉFECTURE D'USSÈL
(CORRÈZE)



SYMA 89

DEEP 2023 093- 02 - Renouvellement de la station de pompage de la Diège

DEVIS ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	Q	UM	PRIX	MONTANT
	Extérieur du bâtiment - travaux comprenant : <i>Travaux à réaliser en temps sec, à l'étage de la rivière.</i> <i>Un batardeau est à réaliser pour assécher le puits de pompage.</i> <i>Notre offre ne comprend pas la réalisation de ce batardeau sur la rivière, ni les démarches administratives liées.</i> <i>Les diamètres nominaux des vannes sont supposés en DN 200. Le diamètre sera confirmé à l'ouverture de fouille. Une modification de diamètre entraînera une modification de devis.</i> Détection des réseaux : <ul style="list-style-type: none"> - En amont de la station pour déterminer l'emplacement de la conduite entre la rivière et la station, et positionner la future vanne d'isolement du puits de pompage - En sortie de la station pour repérer les réseaux secs et déterminer le positionnement de la vanne de sectionnement de sortie de station 			REÇU LE 13 DEC. 2023 SOUS-PRÉFECTURE D'USSÈLE (CORRÈZE)	
1	Fourniture et pose d'une vanne (DN 200) sous bouche à clé en sortie de station, remblaiement avec les matériaux du site - Profondeur estimée 1,50 m	1,00	forf	385,00	385,00 €
2	Fourniture et pose d'une vanne (DN 200) sous bouche à clé, extérieure au bâtiment, entre la rivière et la station, remblaiement en matériaux d'apport, y compris pompage et blindages - profondeur estimée 3,50 m	1,00	ens	2936,00	2 936,00 €
3	Travaux hydrauliques PN 16 - Travaux comprenant : Renouvellement de la sortie de la station en INOX 316 L PN 16 : <ul style="list-style-type: none"> - démolition du béton du radier de la station de pompage - Renouvellement en DN 200 de la conduite de refoulement entre le débitmètre (non inclus) et la vanne extérieure à installer, y compris renouvellement de la vanne papillon - évacuation de la conduite déposée 	1,00	ens	13228,00	13 228,00 €
4	Renouvellement d'une pompe de surpression par une pompe GRUNDFOS CR 90-5-A-F-A-E-HQQE Dépose et évacuation de l'existant	3,00	ens	12699,72	38 099,16 €
5	Renouvellement du collecteur de refoulement en INOX 316 L PN 16 : <ul style="list-style-type: none"> - renouvellement des conduites de refoulement des pompes (DN 100), y compris les vannes et clapets sur chacun des refoulements - démontage, évacuation et renouvellement (DN 200) de la conduite principale de refoulement des pompes, entre la vanne en amont de la cuve anti-bélier (inclus) et le débitmètre (non inclus) - renouvellement de la conduite de contre lavage de la crépine de la rivière jusqu'à la traversée de la dalle. 	1,00	ens	14028,00	14 028,00 €
6	Renouvellement des conduites d'aspiration des pompes : <ul style="list-style-type: none"> - renouvellement des conduites en INOX 316 L - renouvellement des crépines d'aspiration 	1,00	forf	8455,00	8 455,00 €
				MONTANT HT en € --	85 394,19 €

DEVIS ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	Q	UM	PRIX	MONTANT
				T.V.A. à 20 % EN € MONTANT TOTAL T.T.C.EN €	17 078,84 € 102 473,03 €

Fait à Brive, le 28-août-23

Bon pour commande le :

Ets MIANE & VINATIER
HYDRAULIQUE ET CLIMATISATION
Société Anonyme par actions simplifiée
Sous instruction de l'Etat
16102 BRIVE LA GAUDE (FRANCE)